

EPREUVE DE LANGUES VIVANTES B

Durée : 3 heures

ALLEMAND

PRESENTATION DU SUJET

L'épreuve comporte deux parties : thème et contraction d'un texte français à reformuler dans la langue choisie pour le thème, en l'occurrence l'allemand, en un texte cohérent de 100 à 120 mots environ.

COMMENTAIRE GENERAL DE L'EPREUVE

1. Le texte à traduire en allemand était un extrait du roman « Où es-tu ? » de Marc Lévy. Constitué pour l'essentiel d'un dialogue entre les deux principaux personnages, il ne présentait donc aucune difficulté de compréhension. Le style simple et les constructions de phrases semblables à celles utilisées dans la vie courante permettaient toutefois de départager les candidats en fonction de leur aptitude à traduire l'implicite par l'emploi judicieux de locutions adverbiales ou autres mots de liaison. Les difficultés lexicales quasiment inexistantes pouvaient être aisément contournées et offraient par là-même la possibilité d'apprécier chez chacun des candidats la richesse du vocabulaire et la maîtrise de la langue. Il permettait enfin de vérifier si les bases morphologiques et syntaxiques, ô combien importantes en allemand, étaient effectivement assimilées.

2. Le texte français qui devait être contracté en langue allemande, en 100/120 mots, était un extrait du journal *Le Monde* de 2002 traitant de l'augmentation du coût des catastrophes naturelles engendrées par l'évolution des phénomènes climatiques et conduisant à réconcilier les Anglo-Saxons qui préfèrent réparer les conséquences des catastrophes, et les signataires du Protocole de Kyoto, qui privilégient la prévention.

ANALYSE PAR PARTIE

1. Thème : Nombre de candidats répugnent encore manifestement à se relire d'un œil critique et éviter ainsi des fautes d'étourderie qui ensuite les pénalisent lourdement. En effet, comment peut-on expliquer, à quatre lignes d'intervalle, l'emploi erroné de *wenn* et *als*, de *wo* et *wer*, l'oubli total du comparatif, des temps primitifs de verbes forts courants, les prépositions de verbes à rection usuels, la confusion entre *jemand* et *niemand*, sans oublier l'attribut du sujet que certains s'obstinent à mettre à l'accusatif. L'indigence du niveau de vocabulaire de certains laisse perplexe : est-il en effet trop demander de savoir traduire et écrire sans faute d'orthographe des mots appris et utilisés depuis le collège ? Certaines traductions se caractérisent donc par des fautes dues à un manque flagrant de connaissances de bases, mais aussi d'attention et de rigueur.

2. Contraction : Le thème abordé dans cet article était connu de tous et assez bien restitué par certains. On peut toutefois déplorer trop souvent, le manque de maîtrise, voire la méconnaissance totale de termes courants touchant à l'environnement. Les candidats ont en

général fait un effort pour ne pas abuser d'expressions apprises par cœur et plaquée artificiellement sans lien direct avec le contenu.

CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS

En conclusion, on ne saurait trop conseiller aux futurs candidats de faire un apprentissage systématique et régulier tant de la grammaire que du vocabulaire, tout en manifestant plus de rigueur dans la mise en œuvre de leurs connaissances.